

La traite ! Personne n'ignore la signification de ce mot, qui n'aurait jamais dû trouver place dans le langage humain. Ce trafic abominable, longtemps pratiqué au profit des nations européennes qui possédaient des colonies d'outre-mer, a été interdit depuis bien des années déjà. Cependant,
5 il s'opère toujours sur une vaste échelle, et principalement dans l'Afrique centrale. En plein XIXe siècle, la signature de quelques États qui se disent chrétiens, manque encore à l'acte d'abolition de l'esclavage.

On pourrait croire que la traite ne se fait plus, que cet achat et cette vente de créatures humaines ont cessé ! Il n'en est rien, et c'est là ce qu'il
10 faut que le lecteur sache, s'il veut s'intéresser plus intimement à la seconde partie de cette histoire. Il faut qu'il apprenne ce que sont actuellement encore ces chasses à l'homme, qui menacent de dépeupler tout un continent pour l'entretien de quelques colonies à esclaves, où et comment s'exécutent ces razzias barbares, ce qu'elles coûtent de sang, ce qu'elles provoquent
15 d'incendies et de pillages, enfin au profit de qui elles se font. (...)

À l'heure qu'il est, la traite ne s'exerce plus qu'au profit des colonies espagnoles ou portugaises, et pour satisfaire aux besoins des populations de l'Orient, turques ou arabes. Le Brésil, s'il n'a pas encore rendu à la liberté ses anciens esclaves, n'en reçoit plus de nouveaux, du moins, et les enfants
20 des noirs y naissent libres. (...)

Mais le marché des colonies espagnoles et portugaises se fermera un jour, ce débouché fera défaut ; des peuples civilisés ne peuvent plus longtemps tolérer la traite !

Oui, sans doute, et cette année même, 1878, doit voir
25 l'affranchissement de tous les esclaves possédés encore par les États chrétiens. Toutefois, pendant de longues années encore, les nations musulmanes maintiendront ce trafic qui dépeuple le continent africain. C'est vers elles en effet que se fait la plus importante émigration de noirs, puisque le chiffre des indigènes, arrachés à leurs provinces et dirigés vers la
30 côte orientale, dépasse annuellement quarante mille. (...)

Faut-il ajouter que nombre d'agents des grandes puissances européennes n'ont pas honte de montrer pour ce commerce une indulgence regrettable ? Rien n'est plus vrai pourtant, et tandis que les croisières surveillent les côtes de l'Atlantique et de l'océan Indien, le trafic s'opère
35 régulièrement à l'intérieur, les caravanes cheminent sous les yeux de certains fonctionnaires, les massacres où dix noirs périssent pour fournir un esclave s'exécutent à des époques déterminées !

Jules Verne, *Un Capitaine de Quinze ans*, 1878.